

L'EDUCATION AUJOURD'HUI
Atelier : Jérôme DUMOULIN – Jean Louis BOISANTE

L'éducation aujourd'hui :

- **7 millions de parents**
- **12 millions d'élèves** dont 10 dans le public / 2 privé

- maternelle – élémentaire	6,6
- collèges	3,2
- lycées	1,5
- lycées professionnels	0,7

- 420 000 apprentis
- formations autres ministères (agriculture, santé...)
230 000 jeunes

- **2,2 millions d'étudiants**

- Universités (dont I.U.T)	1 400 000
- Post bac + prépa	200 000
- ingénieurs	100 000

- **Personnels 1,1 million**

Dont	880 000 enseignants 220 000 Atoss
------	--------------------------------------

- **Personnels enseignement supérieur 145 000**

Dont	90 000 enseignants 55 000 Atoss
------	------------------------------------

Dépense totale éducation

(Ministère + collectivités + Entreprises + familles)

121 milliards dont 58 MEN

Dépense moyenne

- par habitant	1 920 €
- par élève	7 160 €

Nombre moyen de naissances depuis 20 ans

Entre 780 000 / 800 000 par an

Taux d'accès au bac / classe d'âge

	1980	32 %	
	1990	55 %	
depuis	1994 environ	70 %	dont 35 % bac général 19 % techno 16 % pro

Diplômes

	Nombre reçus	%
Brevet collèges	620 000	78 %
C.A.P.	130 000	79 %
B.E.P.	180 000	77 %

Baccalauréat

Général	282 000	86 %
Techno	141 000	77 %
Pro	101 000	77 %
TOTAL	524 000	82 %

10 % d'une classe d'âge sort sans diplôme

L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

✓ **55 % d'une génération accède au Sup**

dont 82 % fils enseignant + cadre supérieur
 68 % profession et cadre intermédiaire
 56 % agriculteur
 49 % artisan, commerçant, employé
 43 % ouvrier qualifié
 36 % ouvrier non qualifié
 26 % inactif + sans emploi

✓ **Nombre d'étudiants**

<u>1996</u>	<u>2006</u>	<u>2016</u>
2,176 millions	2,254	2,250
Cursus licence	764 000	
Master	452 000	
Doctorat	68 000	

Diplômes obtenus en 2006

B.T.S.	100 000	
D.U.T.	45 000	
D.E.U.G. - D.E.U.S.T.	110 000	
Licence	59 000)	
Licence pro	23 000)	164 000
Licence LMD	82 000)	
Maîtrise	98 000	
Master	85 000	
Ingénieurs	27 000	
Doctorat	9 000	
Docteur santé	6 800	
Ecole commerce gestion	13 000	

Coût des études

S.T.S.	13 000 € par étudiant	
Prépa	14 000 €	
Université	8 000 €	Coût moyen :
I.U.T	9 000 €	9 400 €

Scolarisation à 20 ans

52 % dont { 11 % secondaire + post bac
 { 41 % Université

La France se situe dans la moyenne internationale des pays développés.

THEMES DE DISCUSSION : LES GRANDS ENJEUX

S'interroger sur les

- Connaissances et compétences nécessaires à la fin de la scolarité obligatoire ou à 18 ans environ entre 3^{ème} et terminale

- 1 langue vivante
- droit du travail
- connaissances sociales
- informatique

- Mission de l'éducation / nouveaux temps de vie des jeunes
900 H par an / 1 200 H - internet

1 000 H - télévision



Education se centre sur les fondamentaux, la mise en relation des différents lieux d'apprentissage

- Les missions du secteur public d'éducation concernent :
 - Education Nationale, collectivités locales, entreprises, Parents, associations, clubs sportifs, syndicats

- La formation des enseignants et des autres personnels d'éducation

1 - Ecole primaire

maternelle ⇒ poursuivre scolarisation, contenus et compétences

Elémentaire ⇒ contenus recentrés sur les connaissances
Compétences mises en retrait

2 - Collège

⇒ élève sujet et non-acteur de ses apprentissages (pourquoi apprendre, lien entre les disciplines, hétérogénéité...)

3 - Lycée

- définir un tronc commun au lycée
- nouveau bac : examen final + contrôle continu.
- parcours individualisé + orientation
- vie du lycée
- organisation de l'année scolaire
- redéfinir métier et services des enseignants

4 - Formation des personnels

à terme ⇒ Recrutement Master
Suppression de fait des IUFM

- 5 - Redéfinir les missions du Secteur public d'éducation en y associant : Education Nationale, collectivités, Entreprises, Parents, associations, syndicats, clubs

Problèmes posés par la politique du ministère

- diminution des heures de cours
- nouvelle semaine scolaire
- soutien discriminatoire

ne développe pas l'esprit critique, l'exercice de la responsabilité

à redéfinir

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Projet de décret

Modulation du temps de service

Entre - enseignement
- recherche
- activités administratives ou pédagogiques

Temps annuel d'enseignement

128 Heures de cours

ou 192 Heures TD ou TP

ceux qui se consacreront uniquement à la recherche



obligation 42 heures de cours

ou 64 heures TD ou TP

Evaluation tous les 4 ans

Sur dossier unique présentant l'ensemble de leurs activités



Sous contrôle CNU comme aujourd'hui
mais qui perd le pouvoir / formations \Longrightarrow Président Université